

FORMATION : PREVENTION DU RISQUE ROUTIER & ECO CONDUITE



Cette formation s'inscrit dans le cadre d'une démarche préventive qui a pour objectif de sensibiliser vos salariés au risque routier, risque présent lors de leurs déplacements professionnels et lors des trajets domicile-travail. Aussi, dans le cadre de l'évaluation des risques professionnels, l'entreprise doit prendre en compte les risques liés à la conduite au même titre que les autres risques.

Le risque routier est la première cause d'accident mortel lié au travail. Le code de la sécurité sociale distingue deux types d'accidents : l'accident du travail (ou accident de mission) et l'accident de trajet, donnant droit à une même réparation pour les salariés, mais qui a des conséquences financières et pénales différentes pour les entreprises.

- **30 % des accidents mortels du travail ont lieu sur la route.**
- **2 salariés trouvent la mort chaque jour sur les routes de France**
- **Plus de 5,3 millions de journées de travail perdues**
- **Coût estimé à 725 millions d'euros**

PREVENTION DU RISQUE ROUTIER EN ENTREPRISE

DEROULEMENT DE LA FORMATION – PARTIE THEORIQUE

1. Accueil - Présentation de la formation et des participants
 - Tour de table (court échange sur le vécu et l'expérience de la conduite).
 - Echange sur les attentes des participants et leur expérience de conducteur.
 - Définir le but et les modalités de la journée
2. Approche de la politique de sécurité routière
 - Comprendre les évolutions en matière de réglementation.
3. Etude cas d'accidents
4. Travail en sous-groupe
5. Données psycho-physiologiques
6. Les limites humaines
 - Tests d'attention visuelle, tests de cécité cognitive.
7. Les grands thèmes de la sécurité routière :
 - Module Vitesse
 - Temps de réaction, distance d'arrêt et de sécurité
 - Module Téléphone
 - Module produits psychoactifs (alcool, stupéfiants)
8. Évaluation de la formation
 - Bilan connaissance
 - Questionnaire de satisfaction
9. Remise d'un support
 - Attestation formation + livret sur le risque routier

PUBLIC : Tous les conducteurs(trices) utilisant un véhicule en mission ou son propre véhicule trajet domicile / travail.

OBJECTIFS :

- Conduire en sécurité son véhicule, intervenir sur le comportement routier, mieux appréhender sa conduite.
- Informer, comprendre et répondre aux problématiques du permis à points en fonction des règles juridiques et administratives.
- Avoir des notions sur l'accidentologie.

FORMATEURS :

Psychologues et/ou BAFM (animateurs certifiés par une formation à l'Institut National de Sécurité Routière et de Recherche)

METHODES MOBILISEES :

Méthode pédagogique : participative et expositive.

Moyens/outils utilisés : supports pédagogiques (power point, cas pratique, brochures, bilan..)

DUREE :

4 à 7h de formation théorique (selon vos besoins) + formation pratique : audit de conduite (durée à définir selon le nombre de participants).

LIEU :

Au centre ASR : 1 Rue du Benelux 44300 Nantes ou dans vos locaux si vous disposez d'une salle de réunion.

FINANCEMENT/REMBOURSEMENT :

Nos formations sont susceptibles d'être prises en charge par l'OPCA, CNAM, CARSAT, selon votre cas.

AUDIT DE CONDUITE

PUBLIC : Tous les conducteurs(trices) utilisant un véhicule en mission ou son propre véhicule trajet domicile / travail.

OBJECTIFS :

Audit : Être capable d'auto évaluer sa conduite et celle des autres. Susciter des interrogations, observer les comportements et comprendre ce qui influence nos attitudes.

Eco conduite : Sensibiliser les conducteurs aux bénéfices d'une conduite éco-responsable. Adopter les bons gestes afin de réduire leur impact sur l'environnement ainsi que la consommation de carburant.

FORMATEURS : BAFM (animateurs certifiés par une formation à l'Institut National de Sécurité Routière et de Recherche)

METHODES MOBILISEES :

Méthode pédagogique : participative et expositive.

Moyens/outils utilisés : Grilles d'évaluation, circuit routier permettant d'évaluer les différents aspects de la conduite, utilisation d'un freinographe, élaboration d'un circuit sur piste avec des cônes dans le but de réaliser des exercices de maniabilité et de créer des situations d'urgences.

DUREE : A définir selon le nombre de participant.

LIEU : Mise en circulation en situation réelle ou sur piste (parking mis à disposition).

DEROULEMENT FORMATION - PARTIE PRATIQUE

1. Préparation de l'audit

- Présentation de l'audit d'évaluation de la conduite (présentation du planning et échange sur le vécu et l'expérience de la conduite).
- Apport théorique sur l'éco conduite (Qu'est-ce que l'éco conduite ? Comment avoir une conduite plus respectueuse de l'environnement ? Les avantages de l'éco conduite).

2. Audit

- Circulation en situation réelle et/ou sur circuit.
- Données psycho-physiologiques (perception, analyse, décision, action).
- Temps d'audit par conducteur : 30 à 45 minutes.

3. Bilan de l'audit

- Mesurer les changements
- Mesurer les ressentis

4. Remise d'un support

- Compte rendu audit de conduite
- Document relatif à l'éco conduite